

Formation Analyser un accident du travail v29062022

Fondamentaux en santé et sécurité au travail

Durée

2 jours soit 14 heures.

Formation réalisée en inter ou intra entreprise suivant le nombre de participants

Prérequis

Les participants doivent avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité sociale ou leurs partenaires conventionnés.

Joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription.

Comprendre la langue française.

Objectifs

Comprendre la pluricausalité de l'accident et la nécessité de l'analyse pour proposer des mesures de prévention.

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail,
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail,
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

Contenu

- Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail,
- Le recueil et l'organisation des faits (méthodes présentées : arbre des causes, I Ta Ma Mi, récit, ...),
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention (au travers des critères de choix),
- La construction et le suivi du plan d'action.

Type de public

Personnel encadrent, membres de CHSCT, acteurs de la prévention en entreprise.

Organisme formateur

Formateur en prévention EvRP et SDC certifié INRS et reconnu par la CARSAT en tant que tel.

Méthodes pédagogiques utilisées

Alternance d'exposés et d'exercices, Études de cas, travaux en groupes.

Validation

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis et compétence abordées.